AVIS PUBLIC

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2027)

AVIS DE MOTION

AVIS est par les présentes donné par la soussignée qu'un avis de motion sera présenté à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **mardi, 3 novembre, à 19 H**, à la salle du conseil située au 530, avenue Davaar, à Outremont, en vue d'adopter, à une séance subséquente, le *Règlement sur la taxe relative aux services* (exercice financier 2027).

Ce projet de règlement prévoit l'imposition d'une taxe spéciale relative aux services, au taux de **0,0469 $ par 100 $** d'évaluation, appliquée sur la valeur imposable de tout immeuble porté au rôle de l'évaluation foncière et situé sur le territoire de l'arrondissement pour l'exercice financier de 2027.

Le présent avis est donné en conformité avec l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal,* métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4).

Montréal, ce 23 octobre 2026

La Secrétaire d'arrondissement

Julie Desjardins, avocate